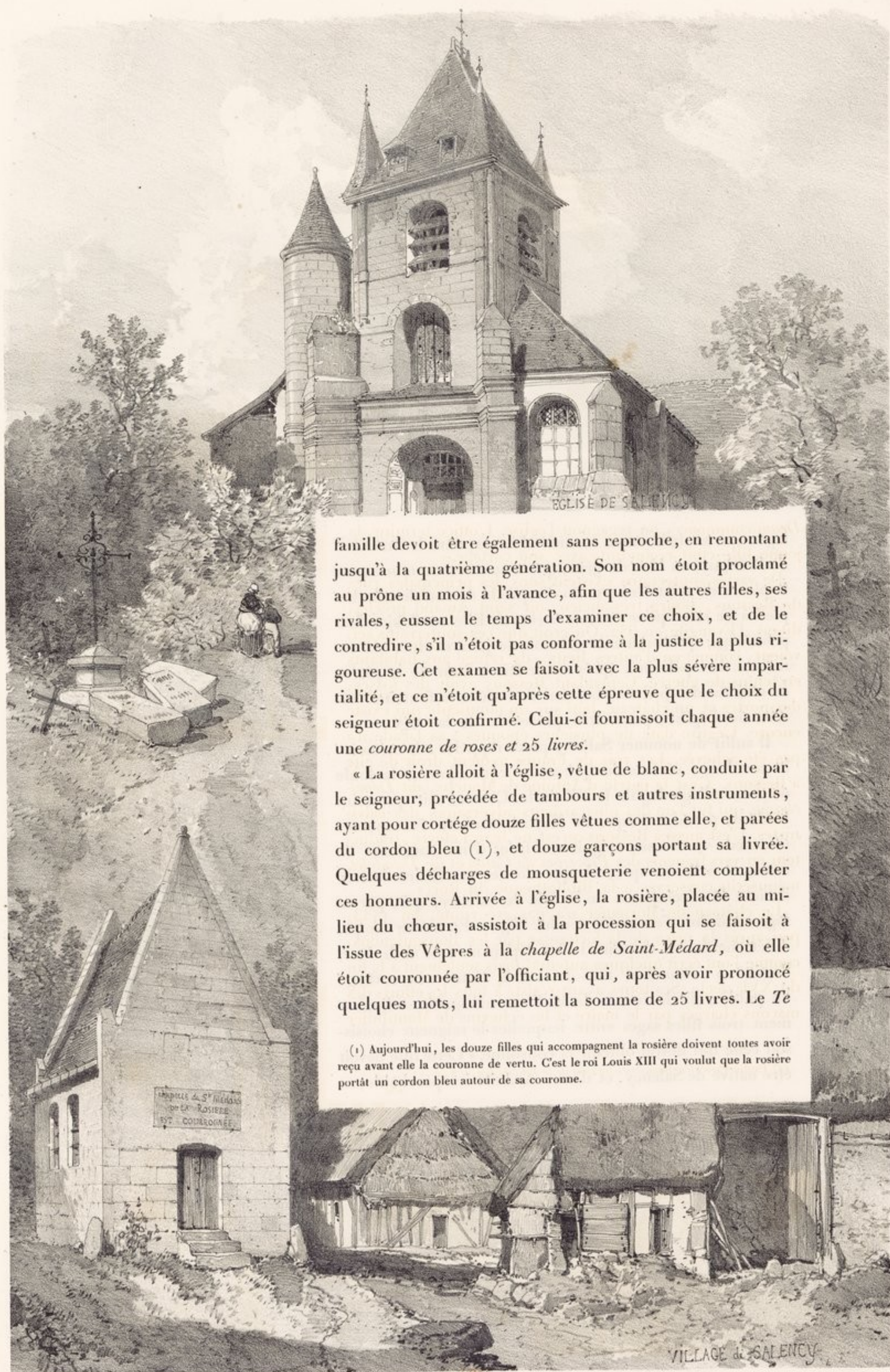




744

famille devoit être également sans reproche, en remontant jusqu'à la quatrième génération. Son nom étoit proclamé au prône un mois à l'avance, afin que les autres filles, ses rivales, eussent le temps d'examiner ce choix, et de le contredire, s'il n'étoit pas conforme à la justice la plus rigoureuse. Cet examen se faisoit avec la plus sévère impartialité, et ce n'étoit qu'après cette épreuve que le choix du seigneur étoit confirmé. Celui-ci fournissoit chaque année une *couronne de roses* et 25 livres.

« La rosière alloit à l'église, vêtue de blanc, conduite par le seigneur, précédée de tambours et autres instruments, ayant pour cortège douze filles vêtues comme elle, et parées du cordon bleu (1), et douze garçons portant sa livrée. Quelques décharges de mousqueterie venoient compléter ces honneurs. Arrivée à l'église, la rosière, placée au milieu du chœur, assistoit à la procession qui se faisoit à l'issue des Vêpres à la *chapelle de Saint-Médard*, où elle étoit couronnée par l'officiant, qui, après avoir prononcé quelques mots, lui remettoit la somme de 25 livres. Le Te

(1) Aujourd'hui, les douze filles qui accompagnent la rosière doivent toutes avoir reçu avant elle la couronne de vertu. C'est le roi Louis XIII qui voulut que la rosière portât un cordon bleu autour de sa couronne.